

# NÉGOCIER LE PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL

DURÉE 1 JOUR



## PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- > Elu.e.s CSE / Délégué.e.s Syndicaux.ales / Représentant.e.s de Section Syndicale / Représentant.e.s Syndicaux.ales au CSE / Membre de l'exécutif d'un Syndicat
- > Avoir suivi la formation CSE-Connaissance FNCCB-CFDT
- > Avoir suivi la formation Négociateur.trice d'entreprise et/ou la formation lois Travail (CSE) serait un plus



## OBJECTIFS DE FORMATION

- > Appréhender le contenu et la négociation d'un protocole d'accord préélectoral



## DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

- > Anticiper les enjeux de la négociation
- > Préparer la négociation
- > Le calendrier électoral
- > Le formalisme de l'invitation à la négociation
- > La négociation
- > Les clauses obligatoires et facultatives d'un protocole d'accord préélectoral
- > La validité du protocole d'accord préélectoral et les recours
- > Le déroulement du vote
- > Présentation des différents outils CFDT à disposition



## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Présentations, exposés et synthèses du formateur, travaux individuels



## DATES ET LIEUX

- Cette formation peut être organisée à la demande. Rapprochez-vous de votre Syndicat ou du Pôle Formation de la FNCCB (coordonnées page 54).



## COÛT

- Se rapprocher de la FNCCB ou de votre syndicat.